PLV: 00093413 page: 1





Délégation Départementale du Cher Département Santé Environnementale et Déterminants de Santé

Unité Eaux potable et de loisirs

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Affaire suivie par :

Xavier Bracq 02 38 77 33 15 Laurence Fourrichon 02 38 77 33 19

Destinataires

MONSIEUR - VEOLIA SECTEUR SOLOGNE MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MEHUN SUR YEVRE MONSIEUR LE DIRECTEUR - ARS DU CENTRE - DD DU CHER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES

Prélèvement	00093413	Commune	MEHUN-SUR-YEVRE
Unité de gestion	0126 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES	Prélevé le :	jeudi 08 février 2024 à 09h39
Installation	TTP 000188 PONT DE LA PLANTE	par :	CARSO-JC
Point de surveillance	P 0000000193 RES DU PONT DE LA PLANTE	Type visite :	AU
Localisation exacte	ROBINET AVAL DU RESERVOIR		

Mesures de terrain			
	Résultats	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure
Analyses laboratoire			
Analvse effectuée par : LABORATOIF Type del'analyse : AU Coc	E SANTE ENVIRONNEMENT H e SISE de l'analyse : 00096190	YGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) Référence laboratoire :	6901 LSE2402-23644
ABOLITES PERTINENTS			
Chlorothalonil R471811	0,375 μg/L	0,10	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N°: 00093413)

Eau d'alimentation dépassant la limite de qualité pour le Chlorothalonil R471811. Un suivi renforcé est mis en place afin de suivre l'évolution de la situation.

Signé à BOURGES le 19 février 2024

P/ le Préfet, La référente eaux potable et de loisirs

Christelle RAILLARD